



Réchauffement climatique et planification territoriale : l'Espace Mont-Blanc s'engage!

Rencontre transfrontalière dans le cadre du projet AdaPT Mont-Blanc

Chamonix-Mont-Blanc, le 28 novembre 2018

Synthèse

Décembre 2018





Photo 1. Près d'une centaine de participants sont venus assister et contribuer à la rencontre transfrontalière (novembre 2018)

Table des matières

1_ Idées à retenir	3
Urbaniser sans dégrader	3
Ne pas lutter « contre », mais faire « avec ».....	3
Suivre et comprendre (« le changement climatique, c'est maintenant »)	3
Mutualiser, partager, et protéger l'intérêt commun	3
Axes stratégiques	4
2_ Contexte de la rencontre	5
Le projet AdaPT Mont-Blanc.....	5
La démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc	5
3_ Objectifs de la rencontre.....	6
4_ Déroulé de la rencontre	7
Introduction.....	7
Conclusions des <i>world cafés</i> et impacts climatiques sectoriels	7
Témoignages du terrain.....	8
Travaux en sous-groupes.....	10
Clôture de la rencontre	16
5_ Suite de la démarche participative	16
6_ Annexes	17
Programme de la rencontre	17
Participants à la rencontre	17
Contenu des présentations	17
Répartition des participants aux tables.....	17
Contenu des fiches renseignées par table.....	20

1_ Idées à retenir

Les grandes idées suivantes découlent des différentes interactions tenues lors de la rencontre transfrontalière (plénière, sous-groupes), elles correspondent à des messages clés qui guident la réflexion et ne sont en aucun cas exhaustives par rapport à la richesse de l'ensemble du contenu des échanges qui y ont pris place.

Urbaniser sans dégrader

Selon les mots d'une participante, « notre urbanisation future doit-elle continuer à monter plus haut ? ». En filigrane, cela pose la question de « où mettre les limites » au développement des activités humaines, sachant que la montagne et ses ressources sont aussi limitées. Il ressort de la rencontre que l'urbanisme doit contribuer à la réduction des impacts négatifs des changements climatiques. De plus, en évitant la dégradation des biens communs (ressources naturelles, paysages...), l'urbanisme participe à la valorisation des territoires, ce qui a des répercussions positives par rapport au tourisme et à l'agriculture par exemple.

Ne pas lutter « contre », mais faire « avec »

Les participants se sont interrogés à plusieurs reprises sur la meilleure approche, entre « démanteler » et/ou « équiper », en particulier face aux risques naturels et en matière de tourisme. En tout état de cause, il est préférable d'anticiper que de subir les effets du changement climatique. L'idée d'« oser abandonner » (soit décider de ne pas procéder à un projet de développement, une infrastructure, un investissement, ... ou agir pour abandonner, c'est-à-dire démanteler un équipement ou fermer des chemins par exemple) a été évoquée, sans être synonyme d'échec mais au contraire faisant intégralement partie d'une stratégie d'adaptation du territoire. En effet, privilégier la flexibilité peut être un atout dans un contexte d'incertitudes et de variabilité des phénomènes très forte. Par ailleurs, « équiper » autrement fait déjà partie des stratégies d'adaptation de certains participants (ex. itinéraires d'alpinisme).

Suivre et comprendre (« le changement climatique, c'est maintenant »)

De manière générale, les participants ont souligné l'importance de suivre et de comprendre les dynamiques en cours et à venir pour se préparer. Une préoccupation a été exprimée quant au réchauffement des glaciers froids (par exemple, le glacier du Dôme du Goûter), et au suivi de leur évolution afin de prévenir les risques potentiels résultant de ce phénomène (ex. avalanches de glace). Une surveillance continue est en place, et des moyens sont mis en œuvre pour suivre l'évolution des glaciers. Par exemple, une expérimentation est en cours sur la face Nord de l'Aiguille du Midi. Cependant, il reste (et restera) une marge d'incertitude quant à l'occurrence de catastrophes naturelles.

Mutualiser, partager, et protéger l'intérêt commun

L'existence de l'Espace Mont-Blanc est une opportunité dont il convient de tirer tous les avantages. Plusieurs propositions ont été faites quant à la gouvernance de cet espace transfrontalier unique : mutualiser les moyens, créer des règles communes et surtout définir des objectifs et des pratiques propres à ce territoire. L'adaptation des Massifs

et de leurs vallées aux changements climatiques pourrait représenter une cause qui rassemble et qui rapproche, un facteur de cohésion géographique, patrimoniale, culturelle, économique et des valeurs défendues par l'Espace Mont-Blanc.

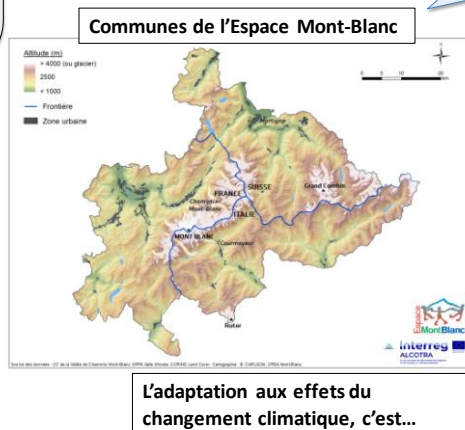
Axes stratégiques

Ces idées sont le point d'entrée permettant de définir les axes d'une stratégie d'adaptation locale face aux effets du changement climatique dans l'Espace Mont-Blanc. Le schéma ci-dessous reprend ces axes, qui seront développés et déclinés de manière opérationnelle lors des ateliers thématiques transfrontaliers. *En ce qui concerne le premier axe, le projet AdaPT Mont-Blanc aboutira à une refonte de l'Observatoire du Mont-Blanc, une base des données à visée informative qui comprend les informations essentielles sur le territoire, l'économie et la société de l'Espace Mont-Blanc¹, afin de le rendre plus parlant et attractif.*

Axe 1. Mettre en place une instance de concertation à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc, garante d'une mémoire des événements passés, d'une continuité des actions, d'une vision d'ensemble cohérente, d'une approche prospective et intégrée à horizon 20 ou 30 ans (« Espace Mont-Blanc 2040 »), de règles, valeurs, et objectifs communs (« ne pas lutter contre, faire avec », faire autrement pour s'adapter aux changements), faisant vivre l'identité « Mont-Blanc » et coordonnant une mutualisation de moyens humains et matériels, porteuse d'une stratégie commune

Axe 2. Penser un développement éthique et non destructeur, où le local est l'atout : préserver les paysages, intégrer la nature dans le bâti, respecter les limites de l'espace et des ressources naturelles, prioriser la population permanente, développer les circuits courts (agriculture, produits, artisanat, patrimoine, savoir-faire...), tout en maintenant un équilibre financier permettant aux territoires de vivre dignement

Axe 5. Connaître, suivre et évaluer les effets du changement climatique pour appuyer les décisions, prévenir les risques, rechercher un équilibre entre coûts et bénéfices intégrés (sociaux, environnementaux, économiques, culturels, etc.) et sensibiliser le public, les entreprises, les prestataires et les administrations



Axe 3. Responsabiliser : faire prendre conscience des risques, à plusieurs niveaux (aux « pratiquants » de montagne, la montagne est dangereuse et imprédictible ; aux préleveurs de la ressource en eau, elle est fragile et il faut la partager ; etc.) et à travers une communication active et pédagogique, reposant sur des relais locaux (associations, offices du tourisme, collectivités, ...)

Axe 4. S'adapter, oui, polluer ou dégrader, non : éviter la « maladaptation », par exemple organiser et promouvoir une mobilité douce pour accéder aux activités de montagne, ne plus construire en zones à risques, éviter de rajouter des pressions supplémentaires sur la ressource en eau, le foncier...

Figure 1. Axes stratégiques de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques de l'Espace Mont-Blanc, issus de la rencontre transfrontalière, projet AdaPT Mont-Blanc, Décembre 2018

¹ Adresse du site actuel : <http://observatoire.espace-mont-blanc.com/>.

2_ Contexte de la rencontre

Le projet AdaPT Mont-Blanc

Le projet « AdaPT Mont-Blanc – Adaptation de la Planification Territoriale aux changements climatiques dans l'Espace Mont-Blanc » est financé dans le cadre du Programme de Coopération transfrontalière Italie-France (ALCOTRA) 2014-2020. L'objectif du projet est de développer des instruments de planification et gestion territoriale d'adaptation aux changements climatiques en appui aux institutions publiques à différents niveaux (local, intercommunal, régional), à travers un processus participatif avec une approche intersectorielle. Les actions de projet incluent donc la définition d'actions et instruments utiles pour l'adaptation aux changements climatiques dans les documents de planification territoriale et d'urbanisme.

Le projet est mené par un partenariat transfrontalier qui couvre les trois versants du Mont-Blanc (Vallée d'Aoste, Haute-Savoie, Valais) et qui est piloté par le Département de l'Environnement de la Région Autonome Vallée d'Aoste.

La démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc

La démarche participative vise à mettre en place, en collaboration avec les partenaires suisses et italiens du projet, une véritable démarche de mobilisation et de sensibilisation des acteurs locaux afin de mener une « co-construction » de la stratégie locale d'adaptation au changement climatique et de faire émerger des propositions à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc. Elle s'organise autour de trois temps principaux, qui suivent une logique de continuité, schématisés ci-après :

- Les **world cafés** ou « cafés climatiques », qui ont été organisés en mai et juin 2018 à Martigny, Chamonix et Gressan, avec la participation des élus locaux. L'objectif de ces trois ateliers était de faire émerger les risques et opportunités liés aux changements climatiques tels que perçus par les élus.
- La **rencontre transfrontalière**, qui a eu lieu le 28 novembre 2018 à Chamonix. Elle a rassemblé une centaine de participants (élus, socioprofessionnels, techniciens, gestionnaires et chercheurs confondus) issus des trois pays. Elle avait pour objectif de partager une vision des impacts et des enjeux du changement climatique issue des cafés climatiques, ainsi que de définir des orientations communes, à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc.
- Les **ateliers thématiques** transfrontaliers. Ils seront organisés au premier semestre 2019, dans chacun des trois versants, sur trois thématiques distinctes. Ils viseront à opérationnaliser les propositions qui ont émergé lors de la rencontre transfrontalière.

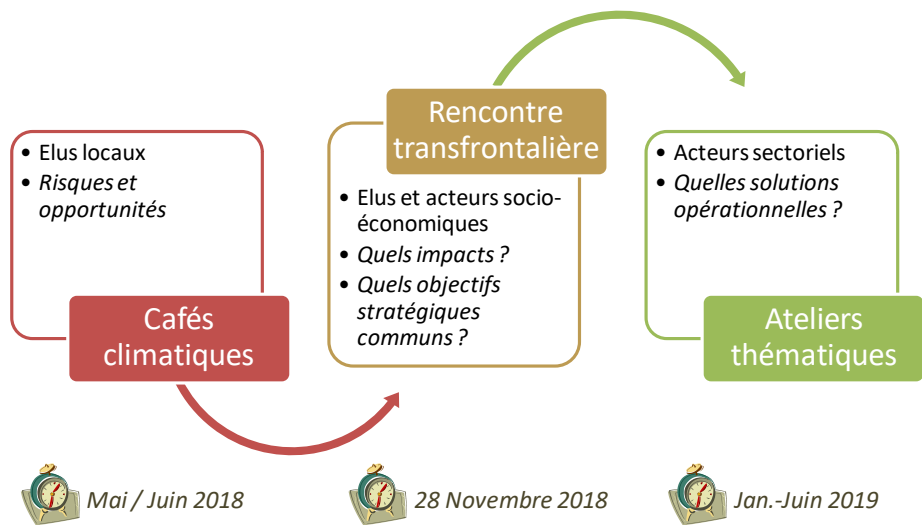


Figure 2. Les trois temps de la démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc

3_ Objectifs de la rencontre

Le principal objectif de la rencontre transfrontalière était de **comprendre** la manière dont chacun vit et perçoit les effets du changement climatique, de **définir** les grandes priorités à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc pour se **préparer** collectivement aux effets du changement climatiques (locaux) grâce aux outils de la planification territoriale.

En particulier, cette synthèse visa à rassembler les **pistes de travail sur les solutions à mettre en œuvre** identifiées par les participants pendant la rencontre. Ces pistes seront déclinées en actions lors des ateliers de travail thématiques transfrontaliers.

4_ Déroulé de la rencontre

Introduction

Monsieur le Maire de Servoz, **Nicolas EVRARD**, Vice-président de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, a ouvert la rencontre. Il a rappelé le contexte international, à la veille de la Conférence internationale de Katowice sur les changements climatiques (COP24), et au lendemain de la publication du rapport du



Photo 2. Introduction de la rencontre par M. Evrard, Maire de Servoz et Vice-président de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (novembre 2018)

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat sur les impacts d'un réchauffement global de +1,5°C. Il a

également rappelé l'ambition de l'Espace Mont-Blanc et sa volonté, exprimée au travers du projet AdaPT Mont-Blanc, de s'adapter aux effets du changement climatique. Il a enjoint chacune et chacun à contribuer aux débats de la rencontre, et à la démarche participative de manière générale, l'enjeu étant de s'entendre sur un langage commun.

Conclusions des *world cafés* et impacts climatiques sectoriels

Les grandes conclusions des ateliers organisés avec les élus ainsi que, pour refléter ces perceptions, les données scientifiques sur les impacts sectoriels locaux du changement climatique, ont été sommairement présentées par l'équipe du projet et les prestataires de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (voir le tableau ci-dessous, ainsi que les diapositives en annexe).

Thématique	Risques	Opportunités
Risques naturels	Des risques existants qui ont évolué (éboulements et glissements de terrain, avalanches, fonte du permafrost, inondations, sécheresses et incendies) - réglementation et infrastructures peu adaptées	• « Sécurisation » des territoires à définir • L'approche de la prévention pour les infrastructures : quel intérêt et jusqu'où aller ? • Quel besoin de développer de nouvelles infrastructures (qui peuvent aussi être des solutions basées sur la nature)? • Emplois et compétences (sécurisation, expertise risques) • Evolution des comportements individuels (y compris des visiteurs et touristes), besoin de développer / renforcer une culture du risque en montagne • Education aux risques (programmes scolaires, formation...)

Thématique	Risques	Opportunités
Tourisme	L'augmentation des températures annuelles moyennes impacte négativement la ressource en eau y compris la durée d'enneigement en station, avec des impacts sur l'économie locale et sur les services des collectivités (alimentation en eau potable).	- Renforcer l'attractivité de la montagne « hors-neige », à travers l'image d'un « pôle de fraîcheur » potentiel (compatible avec la « qualité de vie » qu'on y trouve) : développer une nouvelle stratégie touristique transfrontalière afin que le secteur touristique ne soit pas négativement impacté (ex. offre 4 saisons, nouvelles activités... prenant compte des risques naturels présents) - Tirer profit de la complémentarité des territoires - Mise en place d'une gouvernance impliquant un ensemble d'acteurs et de territoires pour une action coordonnée et cohérente
Ressources naturelles	- Enjeu de préservation de la ressource en eau, dans un contexte de partage entre usages accentuant la tension sur la ressource - Enjeu de prolifération d'espèces menaçant l'économie forestière et agricole, et endommageant des barrières naturelles face aux risques - Une agriculture menacée (gel tardif, variation phénologie, apparition d'espèces invasives...)	Economiques : ex. augmentation de la productivité des prés en Vallée d'Aoste et extension de la saison touristique - Cultiver d'autres variétés, changer les saisonnalités et/ou les cultures - Comment mieux préserver les ressources naturelles ?

Les principaux résultats du livrable du projet AdaPT Mont-Blanc sur le climat ont été brièvement présentés. En particulier, les scénarii de températures et de précipitations, ainsi que quelques exemples d'impacts sur les secteurs des activités humaines comme le tourisme d'hiver (réduction de la durée d'enneigement) et estival (migration en altitude des pôles de fraîcheur), l'agriculture (pathogènes des vignobles et stress thermique pour l'élevage) et les ressources naturelles (modification des débits et sécheresse estivale) ont été présentés. Le contenu de la présentation est inclus en annexe.

Témoignages du terrain

Afin d'ancrer les discussions dans une réalité du terrain vécue par des acteurs locaux, trois témoins ont été sollicités pour faire part de leur expérience personnelle du changement climatique, et des pistes de solutions mises en œuvre et/ou envisagées pour faire face aux impacts négatifs et/ou tirer profit d'impacts positifs. Ces témoignages ont été de précieux retours d'expériences pour alimenter les réflexions.

François FOURNIER, Directeur de Nendaz Veysonnaz Remontées mécaniques, est intervenu sur la thématique du tourisme et de la gestion des domaines skiables. Les grandes lignes de son intervention sont résumées ci-après.

« Le Mont-Fort (3300m) est atteignable par remontées mécaniques depuis 1980. A l'époque, grâce au ski sur le glacier, il était possible de commencer la saison début novembre pour la termine en mai. Le ski d'été a également été pratiqué jusqu'en 1996. »

Le glacier perd continuellement de la masse et de la longueur. Les téléskis du glacier ont été mis hors service en 2006. Seul le téléphérique sommital dessert encore les pistes.

L'exploitation hivernale pour le ski n'est pas remise en question même si des travaux conséquents sont nécessaires pour adapter les pistes en raison du retrait du glacier. L'enneigement technique du glacier est envisageable. L'exploitation estivale (panorama, randonnée, vtt) est difficile. Elle pourrait être abandonnée mais les exploitants des remontées mécaniques (Télévebier et Nendaz-Veysonnaz remontées mécaniques) réfléchissent actuellement à développer l'offre touristique estivale. Il faudra tenir compte des changements rapides du paysage et la topographie, de la gestion de l'eau sous toutes ses formes, de l'attrait pour la fraîcheur, des idées innovantes et des potentiels pédagogiques/attraction qui se créent autour d'un glacier aisément accessible pour tout public. »

Roberto BONIN, éleveur et agriculteur, président de l'Association régionale amis batailles de reines de la Vallée d'Aoste, a présenté la perception d'une exploitation agricole. Le contenu de son intervention est synthétisé ci-dessous.

« Les changements climatiques ont produit dans les dernières années un grand nombre d'événements inattendus et parfois extrêmes avec un impact très fort sur le secteur agricole. En Vallée d'Aoste on a assisté, par exemple, aux gelées tardives du mois de mai 2017, aux chutes de neige à très basse altitude début juin 2015 et à la grande chaleur et sécheresse de l'automne 2018. Cette situation a déjà imposé au secteur une adaptation des habitudes dans la gestion des cycles naturels, comme une gestion différenciée de la montée et descente des alpages, dans la réponse à la diffusion des maladies et nouvelles bactéries (ex. langue bleue, brucellose), imposant jusqu'à l'administration de vaccins aux bêtes et des traitements pour les cultures, et dans l'adoption de solutions innovantes pour la gestion des risques, comme la réponse aux gelées tardives. Ces solutions impactent d'une façon non négligeable un secteur déjà en difficulté du point de vue économique. D'autre part il sera fondamental pour les opérateurs de tirer profit des nouvelles opportunités qui se présenteront, telles que la troisième coupe des foins d'octobre 2018, avant d'envisager la possibilité d'exploiter de nouvelles cultures. »

Emmanuelle HENRY-AMAR, Responsable du Service Pistes et Sentiers de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, a partagé des solutions mises en place pour l'accès aux refuges et à la haute montagne (itinéraires). Ses propos sont résumés ci-après.

« Les accès aux refuges et à la haute montagne ont été impactés par les effets du réchauffement climatique, et notamment par le retrait glaciaire. Les effets sont la formation de moraines de plus en plus importantes (instabilité, effondrements et éboulements importants) et des affleurements des soubassements rocheux fracturés ou déversants. Les principales conséquences sur l'activité concernent les difficultés d'aménagement des accès (et la difficulté de franchissement pour accéder aux aménagements en place), ainsi que les accès aux refuges, qui sont de plus en plus longs et difficiles, avec de plus en plus d'équipements. Des solutions qui sont mises en place dans le court terme sont le rallongement des équipements tous les ans en fonction des effondrements de la moraine ou la baisse du glacier (ex. Montenvers, Leschaux, Charpoua) et la modification partielle ou totale des accès en urgence (ex. Envers 2018,

Leschaux 2016, Requin 2014). Dans le moyen terme (m+1), un nouvel accès à la Charpoua a été créé en 2015 suite aux chutes de séracs importantes et répétitives du glacier de la Charpoua (deux morts). Les conditions pour parvenir à ces actions sont une équipe formée aux travaux sur corde en régie, ce qui permet de la flexibilité et de la réactivité. Cela demande également d'avoir des aménagements spéciaux en stock (échelles, pédales...). De plus, une visite des accès aux refuges au printemps est nécessaire. En septembre 2018, le scan réalisé par l'équipe du laboratoire EDYTEM de la moraine a permis d'évaluer la stabilité des départs des accès – notamment sur la moraine des Egralets, posant la question d'un démontage complet. Une commission montagne, rassemblant les guides, la Chamoniarde, les élus, le Club Alpin Français, les services de prévention des risques en montagne, serait une condition pour une adaptation réussie. »



Photo 3. Les témoins de la rencontre ont apporté un éclairage pour les discussions (novembre 2018)

Travaux en sous-groupes

Dans la cohérence avec les trois thématiques prioritaires identifiées par les élus de l'Espace Mont-Blanc lors des *world cafés*, les participants de la rencontre transfrontalière ont été répartis en trois grandes thématiques : tourisme, ressources naturelles et risques naturels. Il leur a été demandé de réfléchir et de faire des propositions par rapport aux quatre questions suivantes, qui font écho aux enjeux du changement climatique présentés précédemment :

1. Quels sont les dispositifs/actions/solutions existantes pour répondre aux enjeux identifiés précédemment ?
2. Quelles orientations favoriser pour résoudre les enjeux transfrontaliers ?
3. Quelles conditions de réussite assurer pour leur mise en œuvre ?
4. Quel est le rôle possible des communes dans la mise en œuvre de ces orientations, aux côtés de leurs partenaires ?

Chaque table a inscrit ses propositions dans une fiche de rapportage, dont les contenus sont inclus en annexe. Les propositions faites aux tables thématiques sont brièvement résumées ci-après.

Les trois tables « Tourisme »

1. *Quels sont les dispositifs/actions/solutions existantes pour répondre aux enjeux identifiés précédemment ?*

Parmi les dispositifs en place, il convient de mentionner la diversification des activités et de l'offre touristique (4 saisons), une étude sociologique sur le comportement qui change face à la montagne (les gens ne skient plus en avril), ainsi que le Plan territorial du paysage (en Italie). Ce qui devrait être approfondi concerne l'adaptation des infrastructures actuelles (exemples : la rénovation du refuge du Gonella ; permettre de développer le tourisme « 4 saisons » et de distribuer des activités touristiques sur une plus longue période ; envisager le stockage de l'eau pour réduire les conflits d'usage ; mettre en place des modes de transport « doux » - « on ne peut plus laisser tout le monde venir avec sa voiture ») et des moyens de travail à disposition (mettre en place une centrale de réservations à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc ? Organiser des tours du Mont-Blanc ?). La sur-fréquentation en période touristique reste un réel enjeu, du point de vue des flux et de la consommation en eau potable notamment. Le tourisme d'été reste aussi un enjeu pour la mise en marche des remontées mécaniques à certains endroits (ce n'est pas rentable du point de vue des volumes).

Changer l'image de la montagne mérite également d'être approfondi (faire en sorte que la montagne ne soit pas exclusivement synonyme de froid et de neige, mais qu'elle renvoie à une image estivale).

2. *Quelles orientations favoriser pour résoudre les enjeux transfrontaliers ?*

Les orientations proposées par les participants des trois tables « tourisme » peuvent être résumées en trois points :

- Planifier et organiser une adaptation des modèles touristiques avec une dimension transfrontalière sur un horizon de 20-30 ans : privilégier des approches entre « se borner à développer vs. Démanteler » et « Lutter contre le changement vs. Adaptation » ;
- Sensibiliser et impliquer l'ensemble des prestataires touristiques ;
- Adapter les infrastructures et l'offre touristique : par exemple, fermer les refuges plus tard en septembre, adapter les vacances scolaires et promouvoir le ski à l'école, adapter les alpages, élargir les produits touristiques au niveau transfrontalier et restructurer les hébergements « Haute Qualité Environnementale ».

3. *Quelles conditions de réussite assurer pour leur mise en œuvre ?*

Il y a encore un travail de sensibilisation à réaliser, en particulier auprès des prestataires pour les accompagner dans l'évolution des pratiques et la diversification des activités (à travers la formation, et/ou la simulation de modèles économiques selon des scénarii climatiques par exemple). Un soutien financier sera sans doute nécessaire également, selon la nature des actions ou des investissements à réaliser. Une autre condition de réussite de l'adaptation réside dans la préservation des paysages alpins qui constitue la principale force et attraction de la région, à concilier avec d'autres conditions de type « faciliter les accès ». Certaines tables ont souligné l'importance de redonner une marge de manœuvre aux communes, qui se sentent paralysées par un cadre institutionnel et législatif trop rigide.

4. Quel est le rôle possible des communes dans la mise en œuvre de ces orientations, aux côtés de leurs partenaires ?

Le rôle tel que perçu pour les collectivités territoriales locales est de donner une vision du territoire aux élus des niveaux supérieurs, et d'accompagner sans se substituer aux acteurs locaux, à travers un soutien financier ciblé, un rôle de relai local (partage des problématiques avec la population et animations territoriales), de fédération des acteurs (prestataires touristiques compris) et de coordination des actions au niveau local. Certaines procédures administratives pourraient être simplifiées et accélérées pour permettre de développer de nouvelles activités. Le conflit de gestion de l'eau doit être géré.

Les mots-clés sont résumés dans un nuage de mots ci-dessous.



Figure 3. Nuage de mots-clés pour le tourisme

Les trois tables « Ressources naturelles »

1. Quels sont les dispositifs/actions/solutions existantes pour répondre aux enjeux identifiés précédemment ?

Les dispositifs identifiés aux tables sont les suivants : la forêt jardinée (diversité d'âge, résistance climatique et aux parasites, diversité d'espèces) et une troisième récolte de foin à l'année en Val d'Aoste ; une bonne récolte de miel en raison des températures et du fleurissement des prairies (Trient) ; le maillage de réseaux d'eau pour favoriser la solidarité entre collectivités et la disponibilité de la ressource, ainsi que les dispositifs ancestraux de partage de l'eau ; « Semences des Alpes » (collecter et promouvoir les essences locales adaptées et lutter contre les espèces invasives). De manière générale, l'action des collectivités pour l'évacuation des eaux pluviales et la gestion des crues, la distribution d'eau potable, la gestion des conflits d'usages, la gestion forestière... est déjà en place.

Certains points à approfondir concernent, pour les eaux pluviales : élargir la gouvernance aux autres niveaux, freiner l'urbanisation des zones d'expansion des crues et renaturaliser les cours d'eau ; en ce qui concerne l'eau potable, il y a une solidarité entre usages à approfondir, ainsi que la restriction de son utilisation à certains usages (pour d'autres, pas besoin d'une eau potable : ex. agriculture, certains usages domestiques) ; pour la gestion forestière, il faut travailler sur la filière bois (dont le bois de construction), anticiper les essences à planter aujourd'hui, voir comment

accompagner la forêt plus haut... La valorisation des produits locaux, l'accompagnement des agriculteurs pour adapter les cultures, et l'accès au foncier doivent également être approfondis.

2. Quelles orientations favoriser pour résoudre les enjeux transfrontaliers ?

Un certain nombre d'expérimentations pourraient être mises en œuvre pour faire de l'Espace Mont-Blanc un « laboratoire pour les échanges », pour partager des pratiques et des expériences : techniques forestières, gestion des espèces invasives, biodiversité forestière, voire mutualiser ou harmoniser des règles et des pratiques : usage transfrontalier de l'eau, réglementation transfrontalière pour les vaches (vétérinaires et éleveurs), ou encore documents d'urbanisme par zone plus élargie.

De plus, les participants ont estimé qu'il faut redévelopper une économie rurale locale, non-délocalisable. Accroître la résilience face au réchauffement climatique suppose aussi de limiter les émissions des gaz à effet de serre (liées au transport).

3. Quelles conditions de réussite assurer pour leur mise en œuvre ?

Des conditions de réussite évoquées concernent par exemple une harmonisation des règles à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc, cela pouvant aller jusqu'à une coopération commerciale accrue avec une simplification douanière au sein d'un micromarché², voire la signature d'une convention intra-alpine³.

D'autres conditions visent la gouvernance à mettre en place, avec la création de groupes thématiques permanents et/ou d'un comité de massif Mont-Blanc.

4. Quel est le rôle possible des communes dans la mise en œuvre de ces orientations, aux côtés de leurs partenaires ?

Les communes pourraient promouvoir des comportements adaptés et une prise de conscience auprès des citoyens (rôle de sensibilisation et d'information), mutualiser les stratégies et organiser la concertation, le dialogue entre les acteurs des différents secteurs (rôle de fédération et de coordination). Il leur revient de gérer les conflits. Enfin, elles ont une responsabilité de mémoire des faits passés.

Les mots-clés sont résumés dans un nuage de mots ci-dessous.

² Voir comment cela peut se concilier avec le droit européen de la concurrence et les règles de l'Organisation mondiale du commerce.

³ La Convention alpine est en vigueur depuis 1995.



Figure 4. Nuage de mots-clés pour les ressources naturelles

Les trois tables « Risques naturels »

1. *Quels sont les dispositifs/actions/solutions existantes pour répondre aux enjeux identifiés précédemment ?*

Des dispositifs sont en place, portés par les communes, leurs intercommunalités ou le Canton du Valais, principalement des documents de planification et de gestion des risques. Cependant, ces documents sont à actualiser, pour tenir compte du changement climatique : ex. zonage en fonction de l'avancée des connaissances (zones inconstructibles et zones à bâtir). La délicate question des assurances spécifiques à mettre en place, bien que complexe et très disparate d'un pays à l'autre, doit être abordée. Par ailleurs, une réflexion est en cours dans le Valais sur la mise en place de téléphériques (câbles) pour accéder au fonds de vallée.

2. *Quelles orientations favoriser pour résoudre les enjeux transfrontaliers ?*

On retrouve, comme pour le tourisme, une orientation sur l'approche de l'adaptation par opposition à « lutter contre » le changement climatique, qui sera probablement plus coûteux à terme. Encore une fois, le partage et la mutualisation sont au cœur des orientations à privilégier à l'échelle transfrontalière de l'Espace Mont-Blanc. Plus particulièrement, les participants insistent l'anticipation des risques via les documents d'urbanisme (qui pourraient décliner un plan-guide général sur l'Espace Mont-Blanc), et la sensibilisation de la population. Le rôle de l'information et de la connaissance sur les risques comme appui à la décision et à la sensibilisation est également mis de l'avant.

3. *Quelles conditions de réussite assurer pour leur mise en œuvre ?*

Il faut oser abandonner certaines infrastructures, fermer des chemins... tout en gardant une vision à moyen-long termes, selon les objectifs. La flexibilité est de mise, pour pouvoir agir rapidement au besoin.

« Faire reconnaître la spécificité montagne » pour surmonter l'obstacle de la rigidité des lois nationales (pour la France et l'Italie, le système fédéraliste de la Suisse permet plus de flexibilité) est une fois de plus évoqué – avec une réflexion sur la notion de « risque acceptable » à enclencher.

Le mot « pérenniser » est revenu, il fait écho à la mémoire, à la continuité des actions et des événements concernant les communes de l'Espace Mont-Blanc. Cette pérennisation pourrait se matérialiser à travers la gouvernance et la mise en place d'une structure ou d'une instance de concertation.

Pour influencer les comportements, faire prendre conscience est une nécessité et une urgence.

4. *Quel est le rôle possible des communes dans la mise en œuvre de ces orientations, aux côtés de leurs partenaires ?*

Les communes pourraient maîtriser le développement et le flux touristique, pour éviter des dégâts ou des dommages potentiels (résultant en des pertes économiques, et des recours en justice éventuels). Encore une fois, elles sont le relai local auprès des entreprises et des populations : elles pourraient donc continuer à les informer dans le cadre de politiques locales de gestion des risques, et mettre en place des systèmes d'alerte... De plus, elles pourraient réaliser et mettre à jour régulièrement de nouveaux topos (montagne, accès, temps), ainsi que l'information aux clients.

Les mots-clés sont résumés dans un nuage de mots ci-dessous.



Figure 5. Nuage de mots-clés pour les risques naturels



Photo 4. Des travaux en sous-groupes se sont tenus entre acteurs des trois pays pour faire des propositions (novembre 2018)

Clôture de la rencontre

Chantal TREVES, directrice du service de la planification territoriale de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste (RAVA), a clôturé la rencontre transfrontalière au nom de la RAVA, en remerciant chaleureusement les participants pour leur présence active dans les débats et en rappelant l'importance de l'engagement de chacun au sein de l'Espace Mont-Blanc pour la planification de l'adaptation aux changements climatiques.

5_ Suite de la démarche participative

En ce qui concerne la suite de la démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc, les **ateliers thématiques** transfrontaliers auront lieu au premier semestre 2019 (les dates et lieux seront communiqués prochainement). Ils permettront de décliner les axes stratégiques de manière plus opérationnelle sur les territoires, afin d'alimenter la stratégie d'adaptation locale aux changements climatiques de l'Espace Mont-Blanc.

6_ Annexes

Programme de la rencontre

09h30	Accueil café
10h00	Introduction et cadrage des débats Nicolas EVRARD, Maire de Servoz, Vice-président de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
10h15	Synthèse des risques et opportunités prioritaires identifiés par les élus locaux de l'Espace Mont-Blanc, et exemples d'impacts climatiques associés Camille PARROD et Pierre STROSSER Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA Mont-Blanc), Agence régionale pour la protection de l'environnement Vallée d'Aoste, Fondation Montagne sûre
10h45	Témoignages de solutions d'adaptation mises en œuvre ou envisagées dans un contexte transfrontalier François FOURNIER, Directeur de Nendaz Veysonnaz Remontées mécaniques Roberto BONIN, éleveur et agriculteur, président de l'Association régionale amis batailles de reines de la Vallée d'Aoste Emmanuelle HENRY-AMAR, Responsable du Service Pistes et Sentiers de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
11h00	Sous-groupes thématiques Recherche d'objectifs stratégiques communs, de solutions potentielles, et définition de conditions-cadre favorables
12h15	Synthèse : quels objectifs communs, et quelles pistes d'adaptation pour la suite ? Pierre STROSSER
12h50	Perspectives et suite des travaux dans le cadre du projet Par le chef de file du projet AdaPT Mont-Blanc, Région Autonome Vallée d'Aoste
13h00	Clôture de la rencontre Cocktail déjeunatoire, posters en libre-accès et possibilité d'échanges avec les scientifiques du projet

Participants à la rencontre

Voir le dossier en annexe.

Contenu des présentations

Voir le dossier en annexe.

Supports à la réflexion (documents sur les tables)

Voir le dossier en annexe.

Répartition des participants aux tables

Les noms des animateurs des tables sont indiqués en bleu clair.

Tourisme – table 1

NOM	Prénom	Structure	Pays
ALVAREZ	Irène	CREA Mont-Blanc	fr
BANCOD-MOGLIA	Sylvie	Club UNESCO Aosta	it
FORTUNATO	Stefania	Région autonome Vallée d'Aoste	it

FOURNIER	François	Nendaz-Veysonnaz Remontées Mécaniques Valais	ch
RICHARD	Claude-Alain	Commune d'Evionnaz	ch
TREVES	Chantal	Région autonome Vallée d'Aoste	it

Tourisme – table 4

NOM	Prénom	Structure	Pays
ALLARD	Édith	Mairie de Megève	fr
BERGERO	Pascal	Téléchampéry	ch
BIANCO	Eric	Etat du Valais, Service du développement économique	ch
FOSSON	Jean-Pierre	Fondation Montagne Sûre - directeur	it
GUICHARDAZ	Erika	Commune de Gressan - Assesseur	it
MARCLAY	Bernard	Mountain Wilderness, proMONT-BLANC	fr
WIGET MITCHELL	Lucie	CAS Neuchâtel	ch

Tourisme – table 7

NOM	Prénom	Structure	Pays
DARBEALLAY	Eric	Ville de Martigny	ch
DARBELLAY	Yves	Etat du Valais, Service du développement économique	ch
DESMARIS	Laure	Compagnie du Mont-Blanc (Chamonix)	fr
FOLLIS	Arianna	Commune de Gressoney-Saint-Jean - Assesseur	it
HACQUARD	Sébastien	TERACTEM	fr
LONGO	Raphaëlle	pro MONT BLANC	fr
MISEROCCHI	Stefano	Commune de Courmayeur - Maire	it
PICCARDI	Mattia	Fondation Montagne Sûre	it
REY	Stéphanie	Association suisse des accompagnateurs en moyenne montagne	ch

Ressources naturelles – table 2

NOM	Prénom	Structure	Pays
AVETRANI	Roberto	Agronome professionnel	it
BOUGAULT-GROSSET	Christophe	Mairie de Megève	fr
CREMONESE	Edoardo	ARPA	it
CUGNOD	Cristoforo	Dipartimento Risorse naturali	it
DUTHEIL	Arnaud	CAUE Haute Savoie	fr
FELLAY	Luc	Commune de Champéry	ch
MILLET-BAUDEY	Sylviane	Mairie de Demi-Quartier	fr
NICHELE	Silvano	Corpo Forestale della Valle d'Aosta - Vice Comandante	it
RABBIOSI	Michèle	Mairie de Chamonix Mont-Blanc	fr

Ressources naturelles – table 5

NOM	Prénom	Structure	Pays
BONIN	Roberto	Commune de Gressan - Assesseur	it
CARLSON	Brad	CREA Mont-Blanc	fr
GAY-CROSIER	Paul	Commune de Trient	ch
GRAZIOLA	Lorenzo	Commune de Morgex	it
LASSERRE	Eric	Comité environnement et qualité de l'air	fr
NEIRINCK	Vincent	Mountain Wilderness	fr
PAVOT	Gilles	Mairie des Houches	fr

Ressources naturelles – table 8

NOM	Prénom	Structure	Pays
COQUILLARD	Solange	Région Autonome Vallée d'Aoste	it
GROSJEAN	Ismaël	Etat du Valais, Service du développement économique	ch
LAGARDE	Stéphane	Les Houches	fr
LASSMAN-TRAPPIER	Anne	Environn MontBlanc	fr
REBET	Christèle	Mairie de Passy	fr
THEDY	Paola	Commune de Gressoney-Saint-Jean - Assesseur	it
TONETTI	Roger	Région Autonome Vallée d'Aoste	it
VOUILLOZ	Philippe	Ville de Martigny	ch

Risques naturels – table 3

NOM	Prénom	Structure	Pays
BALET	Yves	Commune de Nendaz	ch
CORDA	Piero	proMontBlanc	it
DECORZANT	Yann	CREPA	ch
DESAILLOUD	Maurice	Mairie des Houches	fr
DESAILLOUD	Cédric	ESF Les Houches	fr
LARPIN	Tristan	Commune de Bagnes	ch
MOTTA	Elena	Fondation Montagne Sûre	it
PLAUD	Yvonick	Mairie de Chamonix Mont-Blanc	fr
ROLLANDIN	Daniele	Commune de Ayas - Assesseur	it

Risques naturels – table 6

NOM	Prénom	Structure	Pays
BEUCHE	Patrick	Association suisse des accompagnateurs en moyenne montagne	ch
CORBAIN	Sylvaine	CAUE Haute Savoie	fr
MATHEY	Blanche	Fondation pour le développement durable des régions de montagne	ch
NAHMIAS	Alain	Comité environnement et qualité de l'air	fr
TRIPODI	Gianluca	Ufficio cooperazione territoriale	it
VIBERT	Océane	La Chamoniarde	fr

Risques naturels – table 9

NOM	Prénom	Structure	Pays
BRUCHEZ	Patricia	Commune de Trient	ch
CASTELLO	Paolo	Région Autonome Vallée d'Aoste	it
COUVERT	Jean-Michel	Mairie de Chamonix Mont-Blanc	fr
HENRY-AMAR	Emmanuelle	Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc	fr
JACOT	Claude	Mairie de Chamonix Mont-Blanc	fr
LARIOS WIGET	Esther	Association valaisanne des guides de montagne	ch
MARESCA	Marco	Commune de Saint-Vincent - Assesseur	it
NANCHEN	Eric	Fondation pour le développement durable des régions de montagne	ch
VASQUEZ-GIULIANO	Luca	Commune de Courmayeur	it

Contenu des fiches renseignées par table

Voir ci-après, dans l'ordre :

Tourisme

Ressources naturelles

Risques naturels

	DISPOSITIFS	ORIENTATIONS	CONDITIONS DE REUSSITE	RÔLE DES COMMUNES	POINTS DE VIGILANCE	MESSAGES CLES
TABLE 1	Diversification des activités (4 saisons) et offre Adapter infrastructures actuelles et moyens de travail à disposition Changer l'image de la montagne (montagne ≠ froid, ≠ neige, aussi estival)	Planifier et organiser une adaptation des modèles touristiques sur un horizon de 20-30 ans. Sensibilisation et implication de tous les prestataires. Décisions drastiques à prendre : 1) se borner à développer vs. Démanteler 2) Lutter contre le changement vs. Adaptation	Vision long terme (minimum 20 ans) Sensibiliser, former les prestataires touristiques au changement climatique et à l'évolution nécessaire / simuler modèle économique selon scénario climatique Créativité et innovation dans la diversification d'activités Soutien financier au développement et communication de nouveaux modèles / offres touristiques Préserver nos paysages alpins qui constituent notre force (développement durable)	Soutien financier ciblé Fédérer les prestataires touristiques et coordonner les actions Simplifier et accélérer les procédures administratives permettant de développer de nouvelles activités Politique de gestion du territoire => préservation du paysage		• Prise de conscience et faire passer le message • Initier changement dès aujourd'hui avec une vision long terme innovante <u>Mots clés :</u> • Changement à initier aujourd'hui • Créativité, innovation • Prise de conscience
TABLE 4	La Clusaz : eau Choix => où investir l'eau - Pour la population - Stockage de l'eau (Portes du soleil) - Attrayant - Synergies - Infrastructures pour 4 saisons <u>A approfondir</u> - Lac attrayant pour les touristes - Été : marche pour remontées mécaniques : problèmes de volumes - VTT Refuges - Gonella : rénovation 5 millions d'euros - Accès fermé 15.07 - Accès plus possible - Moyenne montagne - Haute montagne Adaptations Synergies entre domaines <u>A approfondir</u> - Nouvelles structures / adaptations - Tour du Mont-Blanc - Gonella => perspectives stratégiques - Diversifier - Espace Mont-Blanc : centrale de réservations - Richesse des hommes de la montagne - Possibilités d'adaptation Etude sociologique sur comportement	- Partager au lieu de réglementer - Adaptations à privilégier = refuges ferment plus tard en septembre - Adaptations aux gens plus âgés - Désaisonnaliser le tourisme - Adapter les vacances scolaires - Promouvoir le ski à l'école - o Megève : semaine de ski obligatoire - o VS : de moins en moins de ski - o Aoste : plus de semaine de ski - Ecoles – centres de vacances Fidélité aux stations Culture de la montagne	Eau : - Population passe avant tout - Partage au niveau local - Partages d'expérience - Responsabilité des communes - Résoudre les conflits Accès : - Passerelles, ponts suspendus Favoriser le tourisme d'été - Attention au paysage Tourisme d'été : - Adaptations des alpages - Vente de produits Local : - Pouvoirs aux locaux : pouvoir de décision et adaptation = communes	Collectivités ne peuvent pas tout faire, mais ne doit pas se substituer aux acteurs locaux - Megève : ventes des parts à des privés Collaboration - Pila : communes n'ont pas la parole, remontées mécaniques décident en autonomie VS : remontées mécaniques = privées - Mais autorisées par les communes / Etat - Financement par les communes en partie Partenariat public – privé pour les remontées mécaniques - Planification, vision d'ensemble Ne pas oublier les petites stations Communes soutiennent les remontées mécaniques pour rallonger la saison	Difficile tourisme d'été pour remontées mécaniques Pour les accès : Problèmes de conflits de développement / paysage, protection	ADAPTATION - Plans stratégiques transfrontaliers d'aménagement - Travailler entre partenaires locaux - Développer culture montagne entre local – national EAU / NEIGE - Synergies pour résoudre les conflits d'usage de l'eau - Stockages planifiés ACCES - Mise en valeur à 360° de la moyenne montagne, plus attrayante - Itinéraires de haute montagne : valoriser en raisonnant entre sécurité, environnement et coûts

Synthèse de la rencontre transfrontalière du projet AdaPT Mont-Blanc

	qui change face à la montagne : gens ne skient plus en avril					
TABLE 7	Moyenne et haute montagnes attractives en décalage avec les vacances scolaires <u>A approfondir</u> VTT, marche Projet Bike Valais Besoin de concertation entre tous les acteurs socioéconomiques pour qu'il n'y ait pas de confrontation + respect des lois Surfréquentation périodique touristique <u>A approfondir</u> • Gestion par transport public • Distribution des activités touristiques sur une plus longue période • Augmenter la période touristique, et aller sur l'année totale • Mobilité à changer : on ne peut plus laisser tout le monde venir avec sa voiture : gérer le nombre de touristes Italie : Plan territorial du paysage. La politique doit donner l'orientation globale Rôle communal : son 1er objectif, donner une vision du territoire aux élus des niveaux supérieurs	Elargir les produits touristiques au niveau transfrontalier Restructurer les hébergements HQE <u>Notes prises au brouillon</u> Requalification des structures : - Sacrifier le patrimoine pour le reconstruire ailleurs - Pourquoi les déplacer ? reconstruire dans la municipalité - Attention : les lois nationales bloquent les décisions locales. - Toujours partir d'en bas, Suisse Martigny / Aoste - Problème de relations entre tous les niveaux politiques du local au national – gros problème urbanistique touristique à Courmayeur - Il faut faire une loi pour réhabiliter le patrimoine bâti Niveau environnemental : intégrer la nature dans le bâti avec obligation, choix essences locales.	Acceptation de la situation de transformation climatique <u>Notes prises au brouillon</u> Besoin d'une gouvernance locale et trinationale = idée de la candidature UNESCO. Partir des atouts / connaissances du territoire - Donner des adresses Rassembler les gens autour des communes, quelque chose qui les intéresse...	- Animations territoriales - Partage des problématiques avec la population - Le local voudrait avoir plus d'écoute au niveau national et régional (car blocages liés aux lois) <u>Notes prises au brouillon</u> Hélas, tous les exemples locaux montrent les blocages liés aux lois nationales. Les élus locaux : objectif d'une bonne gestion communale, donner une vision du territoire aux élus du niveau supérieur. Souvent une incohérence entre les lois nationales et les besoins locaux. - Développement durable - Tourisme - Vision éthique - Possibilité de donner des labels ?	Attention : voir quelle mobilité pour ne pas augmenter la pollution <u>Notes prises au brouillon</u> Hotspot d'une plateforme multimodale (ex. Martigny) : comment aller aux stations touristiques ? - Train - Bus - Téléphérique Gratuité à mettre en place => prise de conscience d'utiliser les moyens de transport public pour les touristes Autriche : cartes transports et équipements => une semaine dans une vallée et sur plusieurs stations. Où iront les touristes de masse quand le tourisme balnéaire deviendra insupportable ? Et si ce ne sera plus un tourisme de riches mais un tourisme de masse qui asphyxie dans les villes qu'il faudra accueillir ?	- 4 saisons : transport, accueil, offre - Législation supra-communale (transfrontalier) - Accepter le changement climatique

Synthèse de la rencontre transfrontalière du projet AdaPT Mont-Blanc

	DISPOSITIFS	ORIENTATIONS	CONDITIONS DE REUSSITE	RÔLE DES COMMUNES	POINTS DE VIGILANCE	MESSAGES CLES
TABLE 2	Forêt jardinée : diversité d'âge, résistance climatique et aux parasites, diversité d'espèces (Aoste) <u>A approfondir</u> - Accompagnement de la forêt plus haut ? - Changement d'essences ? Maillage de réseaux d'eau pour favoriser la solidarité entre collectivités, favorise la disponibilité (Megève) <u>A approfondir</u> Solidarité des usages (eaux d'enneigement -> eaux potables) « Semences des Alpes » Collecter et promouvoir les essences locales adaptées. Lutter contre les espèces invasives. (Asso + exp. Suisse) Dispositifs ancestraux de partage de l'eau	Partage de techniques forestières Gestion des espèces invasives Biodiversité forestière Droits d'usage d'eau	- Echanger, partager // espace Mont-Blanc - Convention alpine - Se concentrer de manière thématique et par métier - Volonté sur la durée (des élus), promouvoir - Encourager une conscience de massif auprès des habitants - Réfléchir en défense mais surtout en prospective - Résister mais aussi changer -> anticipation	Inscrire le sujet dans les agendas politiques Promouvoir auprès des citoyens des comportements adaptés et une prise de conscience Gérer les conflits		- Etre concret - Ne pas craindre le conflit - Intérêt privé contre intérêt public à gérer - Mettre en avant les risques : anticiper, privilégier l'intérêt commun <u>Mots-clés</u> - Anticiper (non réagir) - Privilégier intérêt commun - Etre concret
TABLE 5	3ème récolte de foin Bonne récolte de miel (Val d'Aoste, Trient) Interdiction neige de culture Piscine, spa Traitements Chenilles – scolytes – animaux Saison plus longue (été) Manque d'eau <u>A approfondir</u> Sensibilisation dans les écoles (manque d'eau) Lutte raisonnée pesticides	- Usage transfrontalier de l'eau - Economie d'usage, rationalisation des utilisations - Règlementation transfrontalière pour les vaches – vétérinaires – éleveurs. Harmonisation - Espace Mont-Blanc, laboratoire pour les échanges	- Harmonisation réglementation - Volonté politique - Connaissance des problèmes - Mise en place de groupes thématiques permanents - Création d'un comité de massif Mont-Blanc - Manque de disponibilité (pas assez de communes suisses) - Attribuer des compétences à des communes des 3 pays	Sensibilisation des élus, populations Egocentrisme Mémoire des faits passés (routes coupées) - Aspect économique, sensibilisation - Concertation stratégie Mutualisation des stratégies	Point de vigilance : usage de l'eau – cohérence	- Apprendre à maîtriser la gestion de l'eau - Harmonisation réglementaire - Gouvernance - Revalorisation des métiers agricoles (produits) - Maîtrise gestion eau (optimisation de la ressource en eau avant crise) - Revalorisation des pratiques et produits (agriculture – artisanat) - Harmonisation réglementaire (frein des législations nationales) - Maladie (vaches, parasites, chenilles) - Gouvernance (groupes thématiques EMB), travail continu, harmonisation

Synthèse de la rencontre transfrontalière du projet AdaPT Mont-Blanc

Eau gestion précipitations - Création digues - Zones d'expansion des crues <u>Porté par:</u> Communes - Vigilance eaux pluviales - Veille sécurité cours d'eau - Obligation récupération eau nouveaux bâtiments <u>Approfondir</u> - Elargir gouvernance autres niveaux - Freiner urbanisation zones d'expansion - Renaturation cours d'eau ? Eau potable / conflits d'usages - Beaucoup d'actions sur réseaux eau potable, vieillissement réseaux Porté par : communes <u>Approfondir</u> - Prioriser en fonction usages, ex. eaux pluviales = pour agriculture, toilettes, etc. - Récupération plus systématique eau et captages Forêts - Expansion forêt de mauvaise qualité débardage compliqué - Gestion = réflexion Porté par : Peu d'actions Difficulté = morcellement = désir de protection <u>Approfondir</u> - Travailler sur la filière bois => dont bois de construction = comment ? - Anticiper quelles essences planter aujourd'hui ? Agriculture - Aides et subventions - Valorisation des produits de montagne Porté par : Europe Confédération <u>Approfondir</u> - Mieux valoriser produits locaux - Volonté & capacité des agriculteurs ? - Accompagnement des agriculteurs pour adapter les cultures - Accès au foncier	Travail sur documents d'urbanisme par zone plus élargie Elargir la réflexion sur la gestion de l'accès au foncier Transversalité à inventer, pour gérer ces problématiques avec tous les secteurs. Ex. eau avec agriculteurs, secteur tourisme, hydroélectricité... Par thème et territoire. Redévelopper une économie rurale locale. Accroître la résilience face au réchauffement climatique et limiter les émissions (liées au transport), créer une économie non-délocalisable.	Partage entre les différents acteurs. Information, sensibilisation, éducation à ces notions de partage / utilisation (carotte et bâton). Agir dans chaque territoire en fonction des enjeux et spécificités Valoriser production locale / communiquer Education à la consommation Coopération commerciale à accroître (ex. simplification douanière dans l'Espace Mont-Blanc) – micro marché	Organiser la concertation, le dialogue entre les acteurs des différents secteurs Prioriser les décisions en fonction du bien commun Coordination intercommunale et contrôle		- Partage et intégration - Valorisation et protection des ressources - Priorisation des mesures dans l'intérêt général
---	---	--	--	--	--

Risques naturels

Synthèse de la rencontre transfrontalière du projet AdaPT Mont-Blanc

	DISPOSITIFS	ORIENTATIONS	CONDITIONS DE REUSSITE	RÔLE DES COMMUNES	POINTS DE VIGILANCE	MESSAGES CLES
TABLE 3	Réflexion sur téléphériques (câbles) pour accéder au fonds de vallée (VS) Zones à bâtir : à redéfinir, densification des zones existantes (VS, IT, FR) Bases légales doivent prendre en compte les risques liés au changement (VS, IT, FR) Questions des assurances spécifiques à mettre en place (CH, IT, FR)	Anticiper les risques via plan d'urbanisation (comme il en existe déjà) mais prendre en compte aussi les prévisions futures Pour les zones déjà en zone à risques : - Sensibiliser la population au risque d'évacuation - Ne plus laisser construire Individualiser la prise de risque (randonnées, ski hors piste, etc.) et enlever la responsabilité (en partie au moins) des élus pour permettre de maintenir des accès dans la nature Rôle de l'accès à l'information pour le public (avant de construire par exemple, mais aussi au quotidien), et en amont au niveau des administrations + décisions politiques, importance d'avoir des systèmes d'aide à la prise de décision	Au niveau transfrontalier : se pose clairement le problème des lois différentes entre les trois pays. Il faut réfléchir à la notion de risque acceptable et trouver un moyen d'inclure dans les lois et faire reconnaître la spécificité montagne (surtout un problème en IT et FR, CH plus simple avec fédéralisme).	Mise en place des plans d'anticipation des risques / informer régulièrement la population => Sensibiliser les populations alpines (anciennes et nouvelles) via différents canaux, dont l'école Problème : sans connaissance préalable, on ne voit pas nécessairement l'intérêt de s'informer	Attention à l'évaluation scientifique en amont pour choix parcours et pylônes Attention aux zones construites auparavant en zones à risque • Attention aux risques de contamination (?) • Attention à l'information à transmettre à la population Pour les assurances : Grandes différences entre pays, très compliqué	Anticiper, développer la culture du risque, mettre en place une loi commune sur EMB Mots-clés : - Anticiper - Développer culture du risque et de l'imprévisibilité - Mise en place d'une loi commune sur EMB - Mutualisation des connaissances et des moyens humains et matériels dans la gestion des risques au niveau des massifs
TABLE 6	Document de planification (aménagement, urbanisme), porté par Commune, EPCI <u>Approfondir</u> -> Echelle intercommunale avec une bonne intégration du changement climatique / règles Documents de gestion des risques, porté par Commune, EPCI <u>Approfondir</u> -> Garantir et maintenir l'obtention de données à la bonne échelle (locale, intercommunale...) Outils et alerte aux services des populations (risques), porté par Organismes parapublics ou publics Travail des corps intermédiaires	Plan-guide (urbanisme, alpinisme, ski-montagne / RM) sur l'Espace Mont-Blanc à transcrire dans des documents locaux afin de garantir le partage des visions, des outils et basés sur le volontariat « Instance » Espace MB « spécifique » pour le changement climatique Stratégie – cohésion – vision cohérente et coopérative	- Sensibilisation et implication des citoyens, associations... - Clarification du risque d'un point de vue politique - Parler du moyen terme et long terme et conscience immédiate des risques - Provoquer une mobilisation citoyenne, faire prendre conscience du risque – partager les risques avec la population - Faire de la pédagogie aux changements sans maîtrise réelle des conséquences (évolution des risques)	- Etre « rassembleur » de tous les acteurs - Fabriquer de nouveaux documents à l'échelle locale, intercommunale - Transparence sur les risques (plus d'accès à des connaissances = pas que le recul des glaciers, modifications des itinéraires, etc.) - Utiliser des outils de communication plus souvent + courage politique + volonté de sensibiliser + de données accessibles - Identifier les futurs secteurs à risques, anticiper les 50 prochaines années... - Anticiper le changement climatique à long terme (concertation nécessaire) => ex. itinéraires vers refuges - Fabriquer de nouveaux topos	Anticiper les conséquences du changement climatique Dépasser l'espace temps de AdaPT MB et renforcer les outils existants (EMB)	- Reprendre conscience des risques réels de la montagne (alpinisme, randonnée, ...) - Retrouver le bon sens, une certaine éthique, ... - Mise en question de certaines pratiques (ex. ski d'été) - Retrouver un équilibre financier « sain » et abandonner / renoncer à certaines activités économiques (coûts élevés, risques pour le personnel, ...), urbanisation en moyenne altitude... ! - Des professions à sensibiliser : guides, OT... <u>Mots-clés:</u> - Appropriation par les citoyens des risques actuels, et à venir - Dégager 2 ou 3 orientations fortes

Synthèse de la rencontre transfrontalière du projet AdaPT Mont-Blanc

				(montagne, accès, temps), informer les clients..., mise à jour régulière (changement rapide)		à l'échelle de l'EMB (axes innovants, décisions, ...), partager des stratégies - Soutien des politiques pour aller vers les changements de pratiques (renoncer, changer, s'adapter, ...) des comportements
TABLE 9	Adaptation connaissances scientifiques, empiriques <u>Approfondir</u> Modifier temporalité par rapport aux activités. Adapter les activités aux saisons. Oser abandonner certaines infrastructures, fermer des chemins <u>Approfondir</u> Garder une vision à moyen-court termes, selon les objectifs Documents de planification urbains mis à jour	Ne pas lutter contre le changement mais s'adapter Communication Partage des expériences Echanges et mutualisation Favoriser un bassin de vie et donner la priorité aux habitants permanents Chaque territoire doit protéger son territoire agricole (produits de proximité, agriculture qui s'adapte) Mise en place d'outils pour gérer les ressources mises sous pression par les risques Favoriser le local au centre du Massif	Favoriser une entraide transfrontalière et mise en commun des moyens à disposition Vision à moyen et long termes avec une planification à court terme. Etre flexible pour pouvoir agir rapidement. Visions transfrontalières des guides par des rencontres => rendent cohérents et renforcent l'approche des risques et l'adaptation aux changements climatiques. Mise en œuvre d'une gestion intégrée des risques. Continuité et flexibilité des échanges au-delà de la politique. Pérenniser un mode de faire, une expérience mise en place au niveau du Massif. Réactivité, pensée globale.	Maîtriser le développement, le flux touristique. Convaincre la population du bien-fondé de ces changements. Mettre à disposition un système cohérent de transports publics pour les touristes (pollution) Exemplarité Faire savoir toutes les actions entreprises Accompagnement aux changements de comportement Etre proactif au niveau de la réglementation Etre curieux sur ce qui se passe ailleurs (moins d'asphalte, planter des arbres, sols clairs...) Cohérence territoriale Utilisation maximum de la zone de pouvoir communal en incluant ces risques du changement climatique Contribuer à l'atténuation en encourageant des comportements plus verts Aider au développement de certaines structures		Intégrer (ne pas lutter contre) le réchauffement climatique L'atténuer, s'adapter et le valoriser Modifier ou oser abandonner, démanteler... Intégrer le réchauffement climatique dans toutes les décisions politiques Mutualiser connaissances et expériences au sein de l'Espace Mont-Blanc Mutualisation des moyens humains et matériels dans la gestion des risques au niveau des massifs <u>Mots-clés</u> - Intégrer le réchauffement climatique dans toutes les décisions politiques - Intégrer le réchauffement climatique, l'atténuer, s'adapter et le valoriser. - Modifier ou oser abandonner, démanteler